

IMPULSION RÉSISTANCE : UNE AIDE CONCRÈTE DU COTENTIN POUR LES ENTREPRISES PENDANT LA CRISE

Mercredi 15 septembre, David MARGUERITTE, Président de l'Agglomération du Cotentin et Benoît ARRIVÉ, V-P en charge du Développement Economique et de l'Emploi ont visité le complexe sportif Cotent'Indoor à Cherbourg-en-Cotentin, en présence du gérant Malik BOUBAÏOU. Cet établissement fait partie des 174 entreprises qui ont pu bénéficier des 300 000 euros d'aides apportées par l'Agglomération au dispositif « Impulsion Résistance » mis en place conjointement par la Région et Le Cotentin.

Le contexte

La Région Normandie et le Cotentin sont les deux collectivités en charge du

Développement Économique sur le territoire. Ainsi depuis le début de la crise, elles ont agi de manière conjointe pour répondre aux besoins des entreprises face aux conséquences de la crise sanitaire. L'objectif : s'assurer que personne ne soit oublié en apportant une réponse aux besoins d'accompagnement financier non couverts par les dispositifs existants, notamment le Fonds National de Solidarité (FNS).

Lancé au printemps 2020, ce Fonds de Solidarité initié par la Région baptisé « Impulsion Résistance » pour lequel l'Agglomération a participé à hauteur de 60% a permis d'aider 174 entreprises du Cotentin. Ce sont ainsi 213 000 euros d'aides qui ont été accordés aux entreprises avec ce dispositif.

Celui-ci a par ailleurs été complété par l'Agglomération avec un apport de 90 000 euros à une centaine d'entreprises sous forme d'aide au loyer. Ainsi, l'effort financier du Cotentin s'élève à plus de 300 000 euros sur une année.

« Si le tissu économique du Cotentin, a été globalement assez préservé lors de la crise, force est de constater que certaines entreprises, notamment les petites structures, se sont trouvées fragilisées et parfois en difficulté », rappelle le Président David MARGUERITTE.

« Face à cette situation, il était nécessaire de proposer un dispositif

adapté aux attentes des entreprises. Impulsé par la Région et soutenu par le Cotentin « Impulsion Résistance » a permis de répondre de la manière la plus effective aux situations économiques rencontrées sur le territoire. Nous avons fait le choix d'élargir les critères d'éligibilité afin que cette aide soulage le plus possible les entreprises. Il s'agissait d'une véritable bouffée d'oxygène et d'une aide concrète pour des établissements dont l'activité a été à l'arrêt pendant de longs mois ».

Pour rappel, ce dispositif s'adressait à toutes les entreprises :

- affichant une perte de Chiffre d'Affaires d'au moins 30% entre mars 2020 et mars 2021 ;
- n'ayant pas bénéficié du Fond National de Solidarité (FNS) ;
- ayant bénéficié du FNS mais affichant alors des charges locatives substantielles dans le chiffre d'affaires réalisé.

Le montant des aides évoluait entre 1 000 et 5 000 euros en fonction du nombre de salariés. Le Cotentin pré-instruisait les dossiers pour définir l'éligibilité des entreprises en lien avec la Région et l'AD Normandie. Les dossiers ont ensuite été étudiés lors des Commission Permanentes de la Région en mai et juin.

« En étant au chevet des acteurs locaux, notre objectif est bien de préserver notre tissu économique et faire en sorte que les entreprises du Cotentin puissent sortir debout de cette crise sans précédent. C'est pour cela que cette aide, initialement proposée aux entreprises de moins de 5 salariés dans les secteurs du tourisme, de la culture, du sport et de l'évènementiel a finalement été ouverte à tous les secteurs d'activités », précise Benoît

ARRIVÉ, V-P en charge du Développement Économique et de l'Emploi.

« L'Agglomération du Cotentin a également souhaité que les entreprises éligibles ne soient pas limitées en nombre de demandes. C'est pourquoi, lorsque les conditions le permettaient, des demandes d'aide ont pu être examinées lors des deux Commissions Permanentes de la Région. C'est le cas de Coten'Indoor qui a ainsi pu bénéficier deux fois du dispositif » souligne David MARGUERITTE.

L'Agglomération est un des seuls Etablissement Public de coopération Intercommunal (EPCI) participant au dispositif à avoir versé deux fois des aides à la même entreprise.

Cotent'indoor

Ouvert en 2017 à Tourlaville dans les anciens locaux de la Maison du Teck, Cotent'Indoor est une entreprise spécialisée dans le loisir et les sports en salle avec du Futsal, du badminton, du squash, du basket ou encore du bubble foot.

A l'origine de ce projet, deux noms bien connus des Cherbourgeois : Malik BOUBAIOU et Mathieu DESBOIS, deux anciens joueurs et piliers de la JS Cherbourg Manche Handball. En mai 2021, l'effectif de la société est de 4 salariés.

Cotent'Indoor a pu bénéficier du 1^{er} volet du dispositif Impulsion Résistance avec une aide de 4 000€. Celle-ci a été complétée à deux reprises en mai et en juin avec des versements de 4 000 et 5 000 euros. Au total, l'Agglomération a ainsi aidé l'entreprise à hauteur de 13 000 euros pendant cette période de fermeture.